

Définition Catégories PNME CMS

Catégorie	Définition
1. « Prix spécial CMS »	Passage d'une activité informelle vers la formalisation de l'entreprise
2. « Tourisme responsable »	Micro-entrepreneur qui est parvenu à investir et à réussir dans le tourisme responsable et la promotion de territoires.
3. « Innovation »	La réussite de l'activité est basée sur une invention, une idée originale, un nouveau processus de fabrication ou d'organisation.
4. « Entreprise féminine »	L'entreprise féminine ayant pu s'imposer dans un domaine et/ou un environnement autre que celui traditionnellement réservé aux femmes.
5. « Jeune entrepreneur »	La meilleure initiative de création par des jeunes, d'une AGR permettant l'auto emploi et une autonomie financière.
6. « Développement humain »	Entrepreneur ayant contribué au développement de son environnement par la transmission et la diffusion de savoir-faire, la création d'emploi permanent et saisonnier.
7. « TPE »	La très petite entreprise (TPE), qui emploient moins de 10 salariés et réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 3 millions de dirhams, que ce soit Autoentrepreneur, RC, SARLAU, SARL et SNC, bénéficiaire des produits et service d'une AMC.
8. « Economie verte »	Catégorie dont l'entreprise est liée au secteur du développement durable tant qu'activité économique, c'est-à-dire les entreprises dont l'activité principale est l'efficacité énergétique, la lutte contre le gaspillage, la préservation de la biodiversité, la gestion des déchets, etc.